

PROCES-VERBAL DE LA REUNION ORDINAIRE ET PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 27 novembre 2023 à 20h00 – salle du Conseil municipal

Convocation du 20 novembre 2023

Présent(e)s : Pascale JOMARD, Guillaume LECANU, Stéphanie APPERCEL-CONVERT, Isabelle GRAMMARE, Nadine BOUILLON, Clotilde LEREVEREND-CHARPENTIER, Estelle LECANU, Lionel GUIARD, Jean-Pierre GOUDARD, Aurélien DELHOMME.

Excusé : Frédéric CORGIER (pouvoir à Nadine BOUILLON)

Absents : Eric BOUHANA, Ludivine CHAUMERON.

Désignation du secrétaire de séance.

Lionel Guisard est désigné secrétaire de séance.

Approbation du compte-rendu de la séance du 23 octobre 2023.

2 remarques :

- Lionel GUIARD : Il est noté « le comité des fêtes gère le feu d'artifice du 13 juillet » c'est la commune qui gère le feu d'artifice.
- Frédéric CORGIER : Délibération pour le bail du bar « L'Entre potes » il est noté « adopté à l'unanimité » alors qu'il y a une abstention.

Le PV sera modifié en conséquence.

Délibérations

Modification des statuts de la COR : 2 délibérations (documents en pièces jointes) :

- ° Modifications statutaires relatives à la formation, le SIG, la compétence sport et jeunesse, culture et santé communautaire : **Vote 9 pour et 2 abstentions.**
- ° La COR propose la restitution aux 31 communes de la COR de la compétence relative à la création, l'entretien et l'exploitation des infrastructures de charge pour les véhicules électriques ou hybrides rechargeables : **Vote contre à l'unanimité.**

Subvention d'aides aux commerces pour la réfection des vitrines : abondement à hauteur de 10% avec un plafond de 1000 €, accord pour une subvention a Atma VIDYA de 950,70€ : **Voté à l'unanimité.**

Eric Bouhana rejoint le Conseil à 20h35 et participe aux votes suivants.

- Garantie d'emprunt (50%) travaux de l'Opac du Rhône – Résidence du Goutel : Pour la réhabilitation des logements du GOUTEL, la commune a garanti l'emprunt en 2020 à hauteur de 50 %. Nous renouvelons cette garantie à hauteur de 50 % soit pour un montant de 114 000€. **11 voix pour et 1 abstention.**
- Bail commercial du bar l'Entre potes, montant du loyer : Actuellement 474.17 €/mois, passage à 550 €/mois à compter du 1^{er} janvier 2024.
Vote 11 pour et 1 abstention.
- SEHVA, frais de fonctionnement 2023 pour l'utilisation d'un bureau dans la mairie : 300 €/annuel. **Vote pour à l'unanimité.**
- Cartes CADO pour le personnel : 200 € / agent pour les 11 agents : **Vote pour à l'unanimité**

Présentation RPOS 2022

Présentation du rapport annuel (pour l'année 2022) pour les déchets. Rapport disponible en mairie.

Eau potable : Les principaux indicateurs sont bons. Rapport disponible en mairie.

Informations diverses

Pascale Jomard : Place des platanes : l'appel d'offre a été lancé avec un dépôt des plis pour le 23/11/2023. 21 plis ont été recueillis et les 8 lots ont été pourvus.

Début des travaux estimé fin janvier 2024.

Stéphanie APPERCEL CONVERT :

- ° Droit de préemption (DIA) : pas de préemption par la commune.
- ° Cimetière : Information sur les concessions qui pourraient être à reprendre par la commune lors du week-end de la Toussaint. Contact a été pris avec certains propriétaires. Une vingtaine de concessions pourraient être potentiellement récupérées.
- ° PLU : Finalisation de modification du document, l'enquête publique pourrait avoir lieu fin janvier, début février 2024.
- ° Voirie : Demande de débardage de bois sur le chemin de la Presle refusée par la commune car trop de risques de dégradation de la voirie.

Frédéric CORGIER : Les associations de la commune vont recevoir un dossier de demande de subvention la semaine du 4 au 8 décembre à remplir et à rendre avant le 21 janvier. Sans réponse pour cette date, aucune subvention ne sera accordée.

Un deuxième dossier de mise à jour des associations sera à renvoyer pour la même date avec le calendrier des manifestations.

Isabelle GRAMMARE :

- ° Marché : un nouveau primeur, « pas un zeste » intervient sur le marché. Essai pour 6 mois.
- ° Portage des repas : Les repas sont à nouveau élaborés par l'hôpital après la fin des travaux de la cuisine.
- ° Décorations de Noël : Des bénévoles ont réalisé des décorations en bois, qui seront installées pour le 8 décembre.

Guillaume LECANU : SYDER : un bilan a été réalisé pour l'armoire électrique route de l'hôpital, car le secteur est en défaut régulièrement. Il y a beaucoup de candélabres à changer.

Clotilde LEREVEREND : Le BIM est en cours d'élaboration, pour une distribution semaine 49.

Estelle LECANU : Les vœux de la municipalité auront lieu le samedi 20 janvier à la salle de l'étoile : 11h Vœux, 12h apéritif, 13h Repas de village sur réservation. Les personnes de 75 ans et plus sont invitées, les repas enfants de 2013 et après sont gratuits. Repas à 15€ au lieu de 30€ pour les autres personnes.

La salle des jeunes a été vidée et nettoyée.

Boulodrome : Demande de M.DURIX pour refaire le sol.

Dates importantes :

- Conseil municipal le 18 décembre : Notification aux entreprises.
- Vendredi 15 décembre : Pot de fin d'année pour les agents et les élus.
- Samedi 20 janvier : Vœux de la municipalité.

Questions diverses : Lionel GUIARD :

- Remarque sur la création d'un parking au lotissement du Plat Marsan : il n'y a pas eu de discussion en conseil municipal, pas de mise en concurrence.

Réponse : l'aménagement de la placette avait été demandé par les riverains, cette information avait été communiquée suite à la réunion de quartier.

- 8 décembre organisé par le comité des fêtes :
 - ° Place de l'église à 18H
 - ° Vin et chocolat chaud, tartines, brioches.
 - ° Lâché de lanternes chinoises.
 - ° Chants par les enfants de l'école.
 - ° Père Noël
 - ° Marché de Noël de l'école (salle les Mélézes).

Fin de la séance : 22H25